

Quelques rappels

## ALCOOL , DROGUES, MEDICAMENTS : LES DANGERS

- **Les trois principaux effets de l'alcool sur la conduite**

=> Allongement de la durée du temps de réaction

=> Diminution du champs visuel, surtout latéral (sur les cotés )

=> Accroissement de la prise de risque ( Désinhibition ) = danger mal apprécié

- **Des risques accrus**

Alcoolémie de 0,5 g/litre => risque d'accident X 2

Alcoolémie de 0,8 g/litre => risque d'accident X 10

Alcoolémie de plus de 1,2 g/litre => risque d'accident X 35

- **La législation**

En France, pour conduire, il faut une alcoolémie inférieure à 0,5 g par litre de sang

- **Les sanctions**

Au moment du constat : possibilité de ...

=> rétention immédiate du permis de conduire ( = confiscation immédiate )

=> immobilisation du véhicule

=> mise en garde à vue du conducteur ou de l'accompagnateur responsable

=> suspension provisoire du permis.

Au tribunal :

Entre 0,5 g et 0,8 g, on est en contravention

=> Retrait de 6 points du permis de conduire

=> Amende forfaitaire de 135 €

Au dessus de 0,8 g, c'est un délit

=> Retrait de six points du permis de conduire

=> Suspension du permis de conduire ( jusqu'à trois ans )

=> Amende jusqu'à 4500 €

=> Peine de prison ( jusqu'à deux ans )

En cas d'accident ayant entraîné des blessures graves ou des décès

=> Amende jusqu'à 150 000 €

=> Peine de prison jusqu'à 10 ans de réclusion.

- **Les drogues**

La consommation de drogue est interdite

=> depuis 1999, le dépistage est systématique après un accident mortel.

=> Les traces sont détectables pendant plusieurs semaines  
après la prise de drogue

=> Les sanctions encourues : jusqu'à deux ans de prison, 4500 € d'amende,  
et trois ans de suspension de permis

## • Les médicaments

Certains médicaments provoquent la somnolence ou la perte d'attention.

Le plus souvent, une signalisation jaune orange ou rouge sur la boîte signale le risque encouru



## • Le téléphone

Tenir un téléphone à la main en conduisant est interdit ( quelque soit le véhicule )

Téléphoner en conduisant entraîne une baisse de l'attention et de la disponibilité

Sanction encourue

=> suppression de deux point du permis de conduire

=> amende de 135 €

## VITESSE ET DISTANCE D'ARRÊT D'UN VEHICULE

### Les vitesses maximales autorisées en France

<i>Véhicules</i>	<i>Météo</i>	<i>Sur autoroute</i>	<i>Sur « quatre voies »</i>	<i>Sur autres routes</i>	<i>En ville</i>
Automobile	Temps sec et clair	130	110	90	50
	Pluie	110	100	80	50
	Visibilité inférieure à 50m	50	50	50	50
Cyclomoteur		Interdit	Souvent Interdit	45	45

**la distance d'arrêt** est l'addition de deux distances

<i>Distance parcourue pendant le temps de Réaction</i>	<i>Distance parcourue pendant le freinage</i>
Temps entre le moment où l'oeil perçoit l'obstacle et le moment où le conducteur commence à freiner.	Temps entre le moment où le conducteur commence à freiner et le moment où le véhicule s'arrête
Entre une et deux secondes Il varie selon les individus, l'état de fatigue, l'alcoolémie	Il est fonction de l'état des freins, de l'adhérence du véhicule à la chaussée donc de l'état des pneus et de la chaussée ( humide, verglassée ..)

## LE CASQUE

- Le port d'un casque homologué est obligatoire, pour les conducteurs et pour les passagers, de cyclomoteurs ou de moto, en ville et à la campagne.
- Le casque doit être en bon état c'est-à-dire :
  - => homologué et porter une étiquette verte NF ou une étiquette blanche E2, E3..
  - => changé tous les cinq ans ou après un choc
  - => ne pas être repeint, foré, vissé, ni lavé avec des détergents.
- L'absence de casque ou son port incorrect ( relevé, ou non-attaché ) est sanctionné par
  - => une amende de 135 €
  - => l'immobilisation du véhicule

## ETRE TEMOIN D'UN ACCIDENT : QUE FAIRE ?

### • Protéger

- => allumer les feux de détresse dès le ralentissement
- => se garer sur la bande d'arrêt d'urgence ou l'accotement
- => mettre les passagers à l'abri
  - ( derrière les barrières de sécurité, ou loin en avant des véhicules accidentés )
- => baliser l'accident par un triangle 200 mètres en amont ( sur route )
- => interdire de fumer ( fort risque d'incendie )

### • Alerter

- Prévenir les secours, ne jamais penser qu'une autre personne l'aura déjà fait.
  - => Sur autoroute, borne d'arrêt d'urgence tous les 2 kilomètres
  - => Sur route, par téléphone fixe ou mobile
- Appeler les numéros de secours ( tous gratuits, sur téléphone fixe ou mobile )

<b>15</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>112</b>
SAMU	Police Gendarmerie	pompiers	Toute urgence

- Etre précis
  - => lieu précis ( numéro de route, direction, kilomètre ...)
  - => nombre et type de véhicules impliqués
  - => nombre et état apparent des victimes
  - => des facteurs aggravants : incendies, fuite de carburant, odeurs, route bloquée, véhicule tombé à l'eau

### • Secourir

- => Laisser les victimes dans les véhicules ( sauf si incendie )
- => Placer la victime en position latérale de sécurité si elle inconsciente
  - ( secouriste diplômé uniquement )
- => En cas d'hémorragie abondante, comprimer la plaie
- => Couvrir les victimes, leur parler, les reconforter

Non assistance à personne en danger : passible de 5 ans d'emprisonnement + 75 000 € d'amende

Délit de fuite si on est impliqué dans un accident : passible de 2 ans d'emprisonnement + 30 000 €